

Communication proposées aux XIV^{èmes} journées européennes de la Société Française de Cardiologie n° 688

Janvier 2004 - Palais des Congrès Paris

Titre :

L'évaluation des pratiques professionnelles en cardiologie ambulatoire . Bilan de l'expérimentation en pratique libérale

Thème : 9&13 Recherche clinique / Cardiologie générale

Résumé:

Thébaud J-F*, Domérégo J.-J., Durand J.-P., Zicarelli C., Arnold P., Assyag P., Assouline S., Avierinos C., Chabot J.-M., Gramage J.-Y., Guillot V., Huberman J.-P., Hueber A., Jullien G., Pouchelon E., Roos C., Sebaoun A., Walch J.-M.

But de l'étude : L'objectif de cette étude a été de tester la participation des représentants de la cardiologie libérale à l'expérimentation de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) régie, en France, par le décret du 29 décembre 1999, organisée par les Unions Régionales de Médecins Libéraux (URML) avec le concours méthodologique de l'agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES)

Méthodologie: Dans un premier temps, les auteurs se sont employés à produire les trois premiers référentiels de pratiques professionnelles selon la méthodologie développée par l'ANAES, à partir de recommandations publiées par celle-ci, avec l'appui d'un chef de projet correspondant de la dite agence. Ces référentiels, concernant la tenue du dossier médical, la prise en charge de l'hypertendu et du coronarien stable, ont été validés par le conseil scientifique de l'ANAES puis ont été restitués aux URML en juillet 2002. L'expérimentation de la mise en pratique de l'EPP a été précédée dans quatre régions (Basse-Normandie, Ile-de-France, Lorraine et Nord-Pas de Calais) par des réunions d'information au cours desquelles ont été réalisés des pré et post test d'évaluation sur les différentes procédures de démarche qualité ; puis les sections des URML concernées ont organisé, auprès des volontaires, recrutés au cours de ces réunions, les procédures d'évaluation sous forme soit collective soit individuelle . Par la suite les cardiologues, engagés dans l'EPP, ont fait l'objet d'un questionnaire téléphonique dirigé, destiné à évaluer le bilan de cette procédure

Résultats: 105 cardiologues ont assisté à cinq réunions . Un niveau de connaissance satisfaisant en matière de procédures d'évaluation était de l'ordre de 40 % lors des pré-test, alors que le degré d'accord pour s'engager dans ces procédures était respectivement de 65% pour les méthodes individuelles et de 63% pour les méthodes collectives. 72% des participants jugeaient légitime l'implication des structures professionnelles dans cette démarche . A ce jour trois sessions d'évaluation collective, impliquant trente participants, ont été entreprises. Quatre d'entre eux (soit 13%) ont abandonné le cycle avant la fin . Onze cardiologues se sont engagés dans une procédure individuelle, seul l'un d'entre eux (9%). L'a interrompue . L'entretien téléphonique a permis de dégager trois catégories de participants : 20% qui sont allés au terme de la procédure, 65 % qui ne se sont pas engagés mais qui adhèrent explicitement au principe et 15% qui refusent a priori toute démarche dans ce sens. Le sentiment de ces pionniers est assez contrasté, avec un intérêt manifeste pour la démarche mais une critique assez nette des outils dont le principal reproche porte sur le caractère « basique » jugé par ailleurs insuffisamment sévère ! Le coût d'une procédure d'évaluation est de l'ordre de 1550€ en individuel et de 500 € en collectif.

Conclusion : L'étude de cette expérimentation a permis de mettre en lumière, d'une part, les attentes et le vécu des participants dont les exigences sont à la hauteur de leur ambition de démarche-qualité et, d'autre part, les difficultés de promouvoir une procédure innovante et originale, mais monovalente dont l'une des principales limites est, à l'évidence, le coût élevé en pratique individuelle. A la lumière de cette étude il semble que la généralisation de la mise en œuvre de l'évaluation des pratiques devra privilégier les méthodes collectives et s'appuyer sur la multiplication d'outils différents s'adaptant au terrain et aux habitudes, mais aussi devra définir de manière précise des indicateurs de qualité permettant de juger de l'impact de ces méthodes sur les pratiques professionnelles.

Thébaud J-F UFCV . 155, boulevard Brune . 75014 PARIS

Présentation éventuelle poster : oui

Compétition « jeunes chercheurs » : non